



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 juillet 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 70 (dont 34 procurations)

N°29

OBJET :

BELLERIVE SUR
ALLIER

« BOIS DU ROI »
RUE ADRIEN CAVY

CESSION

SCI MONZIERE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 23 JUIL. 2021

Publiée ou notifiée

le : 23 JUIL. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A/), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Vu l'acte de vente signé le 26 juin 2001 entre la SCI Foncière et Agricole du Domaine de la Cour et la Communauté d'Agglomération de Vichy relatif à l'acquisition par la communauté d'agglomération, notamment de la parcelle cadastrée AY 648 située « Bois du Roi » à Bellerive sur Allier,

Vu l'avis du Pôle d'Évaluations Domaniales de la Direction Générale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme en date du 15 mai 2020, estimant une emprise de 29 124 m² de la parcelle précitée au prix de 205 000 € H.T. avec une marge de négociation possible de +/- 10%,

Vu la demande d'actualisation adressée au Pôle d'Évaluations Domaniales de la Direction Générale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme le 3 juin 2021,

Considérant l'intérêt manifesté par les représentants de la SCI MONZIERE, entreprise de maroquinerie déjà présente sur le territoire de la commune de Bellerive sur Allier sous le nom de FLEURUS, d'étendre leurs activités dans des locaux à édifier sur une partie de la parcelle cadastrée AY 1013 (issue de AY 648) appartenant à Vichy Communauté, située « Bois du Roi » rue Adrien Cavy à Bellerive sur Allier,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de Vichy Communauté de répondre favorablement à de telles demandes d'implantation et de développement sur le territoire communautaire,

Considérant d'une part, les frais engagés par Vichy Communauté dans le cadre des travaux de viabilisation de la parcelle AY 1013 (73 657 m²) dont est issue l'emprise à céder, à hauteur d'environ 300 000 €, augmentant de ce fait considérablement le prix de revient du mètre carré de ladite parcelle,

Considérant d'autre part, le coût des fouilles archéologiques demandées par les services de l'Etat uniquement sur l'emprise destinée à la vente, s'élevant à environ 100 000 €,

Considérant que l'emprise devant être acquise par la SCI MONZIERE représente environ 40 % de la parcelle susmentionnée sur laquelle ont été réalisés les travaux de viabilisation,

Considérant que le coût des interventions précitées doit être répercuté sur les entreprises au prorata de la superficie qu'elles acquièrent,

Considérant compte tenu de ce qui précède, l'accord intervenu entre Vichy Communauté et les représentants de la SCI MONZIERE sur un prix de 28 € H.T./m² pour une emprise de 12 000 m², de 10 € H.T./m² pour une emprise de 9 515 m² nécessitant d'importants travaux de terrassement et sur un prix de 0,50 € H.T./m² pour une emprise inconstructible de 7 609 m² car située en zone N (zone naturelle),

Propose au Conseil Communautaire :

- compte tenu de ce qui précède, de céder à la SCI MONZIERE ou toute personne morale qu'elle se substituerait, une emprise de 29 124 m² à détacher de la parcelle cadastrée AY 1013 (schématisée sur le plan annexé sous le numéro 1017), située « Bois du Roi » rue Adrien Cavy à Bellerive sur Allier, au prix arrondi de 435 000 € H.T., ledit montant se décomposant ainsi :
 - 12 000 m² au prix de 28 € H.T./m² (soit 336 000 € HT),
 - 9 515 m² au prix de 10 € H.T./m² (soit 95 150 € HT),
 - 7609 m² au prix de 0,50 € H.T./m² (soit 3804,50 € HT).
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou Madame la Vice-Présidente déléguée à la gestion patrimoniale pour signer tous les documents et actes afférents à cette cession (compromis de vente, documents d'arpentage, vente, etc ...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les recettes et dépenses inhérentes à cette transaction seront imputées au budget principal de Vichy Communauté pour l'année 2021,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 juillet 2021.

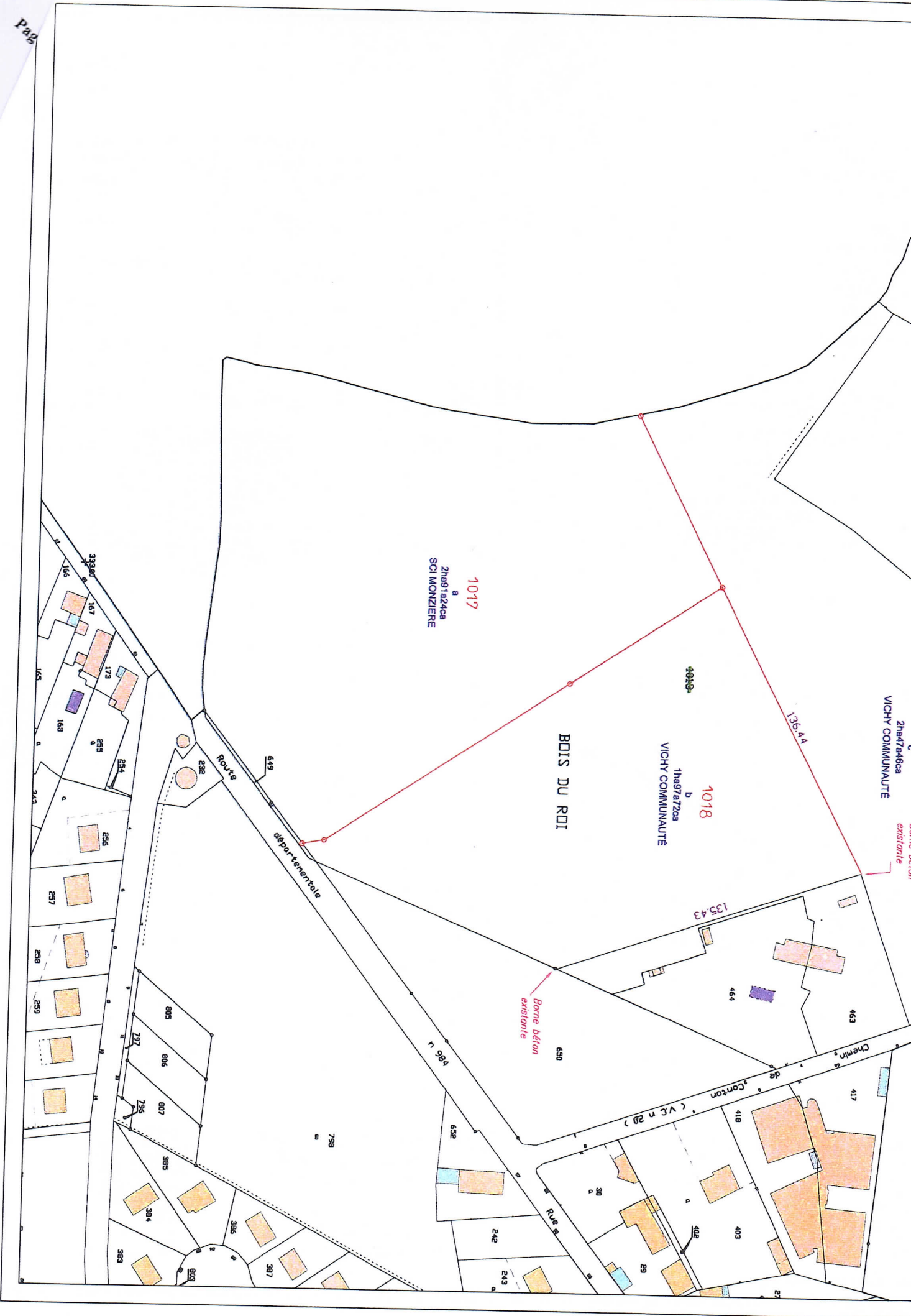
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



après avoir
par des



Zhas1a24ca
VICHY COMMUNAUTE
existant

BOIS DU ROI

Zhas1a24ca
SCI MONZIERE

VICHY COMMUNAUTE

Borne béton
existante

Conton (VC n 20)

Route

départementale

Chemin de

Route B

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/07/2021

Objet de l'acte : BELLERIVE SUR ALLIER - "BOIS DU ROI" - RUE ADRIEN CAVY -
CESSION - SCI MONZIERE

.....

Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 23/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08JUIL2021_29

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021_29-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .2

Domaine et patrimoine

Aliénations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 29.pdf (99_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021_29-DE-1-
1_1.pdf)